

**Procès-verbal de l'Assemblée générale
du Comité régional ULM Bretagne de la FFPLUM
10 janvier 2026 à Morlaix (29)**

Etaient présents : D'ARBOUSIER François, AUDRAN Yves-Michel, BARBOTAUD Thomas, BOULARD Nathalie, BROUDIC Didier, COLLOREC Jean-Laurent, CONNAN Philippe, DESBOIS Laurent, GAPIHAN Alain, GAST Armand, GAUTHER Pierre, GOURET Marcel, GRIVET Nicolas, GUEZOU Olivier, MENUET Gilbert, NICOLAS Pascal, PLASSART Laurent, QUINTIN Patrice, RIBOT Pascal, RIO Gilbert, RIOU Jean-Pierre, STAES Pierrick, THELLIER Christophe, THORAVAL Benoit, VIDELOT Philippe
soit 25 personnes, représentant 15 structures et disposant de 49 voix.

Avaient donné pouvoir : AUFFRET Pierrick, DARCHY Philippe, GABBAY Alain, GUERINEL J-F, PASSERON Irène, SCOUL André.

Nombre total de structures affiliées en Bretagne au jour de l'Assemblée : 26, dont 23 associations et 3 OBL, disposant de 65 voix.

Ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport moral de l'exercice 2025
- Rapport financier de l'exercice 2025
- Suivi des projets de la mandature 2025-2028
- Projets pour l'année 2026
- Élection complémentaire au Bureau directeur de deux candidates féminines
- L'arrêté du 17 février 2025
- Questions diverses

Le Président Pascal Ribot ouvre la séance à 10 heures.

Après quelques données statistiques sur l'ULM en Bretagne (581 licences enregistrées en 2025, en légère augmentation régulière depuis plusieurs années, âge moyen des licenciés 56 ans, part des jeunes de moins de 25 ans : 6 %, part des femmes : 5 %, la classe la plus représentée est le multiaxe (70 %) suivie du paramoteur (18 %) et du pendulaire (7 %)), il rappelle les actions réalisées en 2025 :

- Fly in Dinan 26 avril : 25 ULM venus en vol, 44 repas servis
- Fly in Poullaouen les 7 et 8 juin : 8 ULM ont participé au rassemblement, avec un vol à Ouessant.
- Vols de mise en garde : Quiberon le WE du 30 et 31 mai, Morlaix les 7 juin, 5 juillet, 6 septembre.
- Rassemblement Meless'Air WE de la pentecôte, site de la Cudelais (LF3559) : 45 paramotoristes ont participé.
- Formation Rotax paramètres 912 : le 28 juin à Dinan, en partenariat avec Christophe Huchet, 13 stagiaires
- Stage Rotax visite 100 heures : les 24 et 25 octobre, 15 stagiaires
- Soutien aux compétiteurs : 1 183,74 € d'aides versées

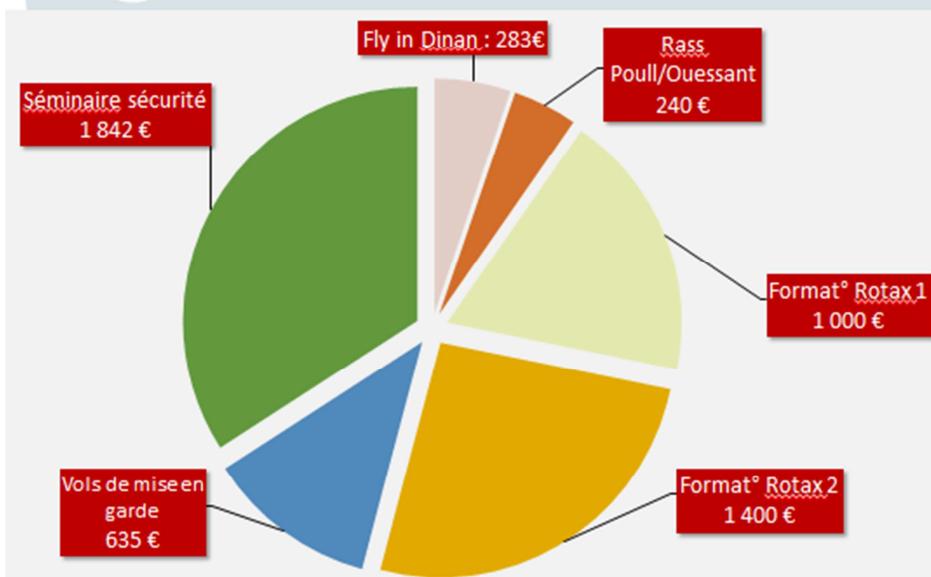
Le club de Meless'Air indique que le rassemblement annuel de la Pentecôte aura lieu désormais tous les deux ans.

Après mise au vote, le rapport moral 2025 est adopté à l'unanimité (49 voix pour).

Le Trésorier Marcel Gouret présente les comptes de l'exercice 2025 :

Recettes		Dépenses	
Subvention FFPLUM	3 230,00 €	Subventions attribuées	1 138,33 €
Subvention ANS	1 500,00 €	TFSE	203,13 €
Recettes des actions	460,00 €	Actions	5 192,60 €
Recettes diverses	674,39 €	Réception / congrès	819,00 €
		Frais divers de gestion	437,61 €
		Frais financiers	6,09 €
Total	5 864,39 €	Total	7 796,76 €
Solde débiteur		-1 932,37 €	

Détail des dépenses liées aux actions



SOLDE DES COMPTES AU 31/12/2025

Solde du compte SUMUP :	487,29 €
Solde du compte chèque Caisse d'Epargne :	6038,49 €
Solde du compte livret CMB :	23154,01 €
Total :	29279,79 €

Après mise au vote, le rapport financier 2025 est approuvé à l'unanimité (49 voix pour).

Rappel du programme de la mandature 2025-2028

axé sur la sécurité des vols et la prévention des accidents

- Vols de mise en garde = 5 sessions de 6 pilotes par an, afin de permettre aux pilotes 3 axes de pouvoir effectuer 1 vol de mise en garde au cours des 10 prochaines années.
- Pour les paramoteurs, organisation de vols en condition thermiques pour 2 sessions de 10 pilotes par an.
- Formations mécanique : pour 2025, et chaque année une session paramètres Rotax, ainsi qu'une session de 12 pilotes "effectuer une révision 100h en autonomie".
- Journée thématique: une journée sécurité des vols avec des Intervenants extérieurs (BGTA, BEA,)
- Fly in, rencontre Ulmistes bretons: permettre aux Ulmistes bretons de se rencontrer et d'échanger
- Soutien financier des compétiteurs engagés dans des compétitions officielles FFPLUM.

Formation des instructeurs : Le Comité régional ULM accorde **500€** en plus des 1800€ alloués par la FFPLUM. L'objectif poursuivi est de disposer d'instructeurs dans les différentes classes, judicieusement répartis sur le territoire Breton et de permettre à certains instructeurs de dispenser des cours sur plusieurs plateformes.

Le club Emeraude ULM indique que deux pilotes sont en cours de formation instructeur, mais que cela est compliqué car la formation qui dure 5 semaines n'a pas lieu sur place et coûte 5 500 €. Le club a un projet de devenir centre de formation pour limiter les déplacements.

Le club ULM de Ploërmel a le même projet.

La question est posée de savoir si les aides fédérales peuvent couvrir la transformation d'un instructeur avion en instructeur ULM, qui coûte beaucoup moins cher (environ 1 000 €) et est beaucoup plus rapide. La question sera posée à la FFPLUM et la réponse sera retransmise.

Projets pour l'année 2026

- Le président présente le projet SOLID'AIR, porté par Christophe Guyon et Eddy Graton, en collaboration avec la FFPLUM.
- Vie des clubs : le Comité souhaite encourager et aider les clubs qui organisent des événements:
 - cafés/croissants
 - galettes saucisses
 - Rallyes
 - compétitions régionales
 - challenge de la consommation,...

Le club de Guiscriff indique l'organisation de vols de mise en garde est possible chez lui.

Il est demandé que ces vols puissent bénéficier en priorité aux pilotes baptiseurs.

Le Challenge de l'efficacité énergétique sera reconduit cette année à Morlaix, avec plus d'ampleur.

Le club de St Brieuc propose d'organiser un « café-croissant » sur l'aéroport.

Élection complémentaire au Comité directeur de deux candidates féminines

Nos statuts prévoient que le Comité directeur soit composé de 7 membres, dont 2 sièges sont expressément réservés à des candidatures féminines.

Faute de candidature féminine lors de la précédente Assemblée général élective du 24 novembre 2024, seuls 5 postes ont été pourvus, les deux sièges féminins restent donc à pourvoir.

Aujourd'hui, une candidate féminine se présente : Nathalie Boulard, membre de l'aéroclub St Brieux Armor. Cette candidature est mise au vote.

À l'unanimité, Nathalie BOULARD est élue pour siéger au Comité directeur du Comité régional ULM Bretagne pour la mandature 2025-2028 (49 voix pour).

L'arrêté du 17 février 2025

Le président présente l'outil mis en place par le comité sur son site internet pour tenter de répondre aux questions que se posent les clubs et les pilotes :



Qu'est-ce que cela change pour les clubs ?

Quels documents faut-il rédiger ?

Où poser mes questions ?

Sur la page web du CRULMB :

<https://ulm-sbarmor.fr/vous-avez-la-parole/>

Pour trouver les réponses à mes questions

Je m'inscris sur l'espace membre du
CRULMB

<https://ulm-sbarmor.fr/espace-membre/>

Il semble que pour certains clubs les 150 heures de vol en tant que CDB demandées pour la classe 3 pour faire des vols VLD soit difficile à atteindre.

Questions diverses

- Il semble que la gratuité de la licence pour les femmes n'existe plus ?

La question sera posée à la FFPLUM et la réponse sera retransmise.

-Comment faire pour attirer les jeunes : il apparaît que le BIA est très orienté avion car les jeunes qui s'y inscrivent ont davantage une visée professionnelle que ludique.

-Un club suggère que les clubs les plus expérimentés dans certains domaines (dossiers de demande de subvention, organisation diverses) puissent mettre en commun pour les autres clubs leur savoir-faire sous forme d'une plateforme ou de tutoriels.

Les pages de l' "espace membres" sur le site du CRULMB pourront aussi servir à cela.

-Afin de ne pas trop grever les finances du Comité, il est proposé que les participants à des actions collectives organisées par le CRULMB apportent une participation de 50 % au repas pris en commun.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 30.